



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 7752

du 23/09/2020

Recrutement d'un formateur (H/F/X) avec une expérience en technopédagogie

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	du 23/09/2020 au 18/10/2020
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire
Information succincte	Circulaire informative relative au recrutement d'un formateur interne (H/F/X) pour l'Institut de la Formation en cours de Carrière
Mots-clés	IFC; recrutement; formateur

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement Ens. officiel subventionné Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Hautes Ecoles Universités

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les organisations syndicales

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC) - Lise-Anne HANSE - Présidente du Conseil d'administration

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
dell'Aquila Francesco	Institut de la Formation en cours de Carrière	francesco.dellaquila@cfwb.be
Re Jessica	Institut de la Formation en cours de Carrière	jessica.re@cfwb.be

Madame, Monsieur,

L'Institut de la Formation en cours de carrière (IFC) recherche un formateur interne (H/F/X) avec une expérience en technopédagogie.

Dans le cadre d'un congé pour mission, le formateur, la formatrice sera chargé-e de participer à la préparation des formations et d'assurer celles-ci, sur les thématiques reprises ci-dessous, pour une charge temps plein au plus tard à partir du 1er décembre 2020.

A titre principal, les formations portent sur :

- l'utilisation des outils numériques en classe ;
- les personnes-relais TIC au sein des établissements ;

A titre complémentaire et sur la base de son expérience professionnelle, le formateur, la formatrice pourrait contribuer également à d'autres formations et notamment celles développées en lien avec les axes du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

Les détails de ce recrutement figurent dans le profil de fonction joint en annexe.

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont priés d'envoyer une candidature au plus tard le 18 octobre 2020 par l'intermédiaire de l'interface dédiée et référencée dans la section « Pour introduire votre candidature » du profil de recrutement.

En vous remerciant de votre intérêt.

Lise-Anne Hanse,

Administratrice générale de l'Enseignement



L'INSTITUT DE LA FORMATION EN COURS DE CARRIERE (IFC)

(O.I.P. de type B, créé par le décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de carrière dans l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire ordinaire et les centres PMS et portant création de l'Institut de la formation en cours de carrière – M.B. du 30 août 2002)

RECHERCHE

Un formateur (H/F/X) avec une expérience en technopédagogie

Contexte de la fonction

L'IFC est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour :

- les formations en cours de carrière interréseaux des membres du personnel des établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé et des agents des CPMS organisés ou subventionnés par la FWB (Décrets 11/07/2002) ;
- les autres formations décidées par le Gouvernement (Décret 11/07/2002 - art.26) ;
- la formation initiale des directeurs, volet commun à l'ensemble des réseaux (Décret du 14/03/2019) ;
- la formation initiale et en cours de carrière des membres du service général de l'Inspection (décret du 10/01/2019) ;
- la formation à la pédagogie de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire inférieur à destination des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur et des porteurs d'un diplôme de niveau universitaire complété par le certificat d'aptitudes pédagogiques ou le certificat de cours normaux techniques moyens (Décret 30/04/2009 – art. 25) ;
- la formation initiale, d'insertion professionnelle et en cours de carrière des délégués au contrat d'objectifs/directeurs de zone (décret du 13/09/2018) ;
- la formation des Conseillers au soutien et à l'accompagnement (décret du 27/03/2019)
- les formations donnant accès à des fonctions de sélection et de promotion pour le réseau de la Communauté française à l'exception des fonctions de directeur telles que visées à l'article 2, § 1er, 1° du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs.

L'IFC doit également procéder à l'évaluation de chacune de ces missions. Il rédige et publie un rapport annuel d'évaluation pour chacune de ses actions de formation.

L'Institut est dirigé par un Fonctionnaire dirigeant, désigné par le Gouvernement, sous l'autorité du Conseil d'administration et du Bureau. Il est actuellement composé d'une équipe de 62 personnes réparties au sein de différents services.

Pour assurer les formations, l'IFC fait appel soit à des formateurs-trices internes, soit à des organismes de formation via des procédures de marché public, soit à des institutions

partenaires via des conventions de collaboration. Actuellement, l'IFC travaille avec une équipe de 35 formateurs-trices internes.

Contenu de la fonction

Dans le cadre d'un congé pour mission, le formateur, la formatrice sera chargé-e de participer à la préparation des formations et d'assurer celles-ci, sur les thématiques reprises ci-dessous, pour une charge à temps plein au plus tard à partir du 1^{er} décembre.

A titre principal, les formations portent sur :

- l'utilisation des outils numériques en classe ;
- les personnes-relais TIC au sein des établissements ;

A titre complémentaire et sur la base de son expérience professionnelle, le formateur, la formatrice pourrait contribuer également à d'autres formations et notamment celles développées en lien avec les axes du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

Conditions à remplir

- **Être membre du personnel enseignant/directeur nommé(e) à temps plein (faute de quoi la candidature ne pourra pas être prise en compte).**
- Avoir 5 ans d'ancienneté de service.
- Être dans les conditions définies de l'article 6 du décret du 24 juin 1996 portant réglementation des missions et avoir l'autorisation de son pouvoir organisateur.
 - **Expérience professionnelle relative aux innovations pédagogiques et particulièrement aux projets numériques.**
 - **Adhérer aux enjeux actuels de l'école et de ses acteurs en lien avec le Pacte pour un Enseignement d'excellence ;**
 - **Motivation à travailler en interréseaux ;**
 - **Être titulaire d'un permis B.**

Compétences spécifiques et techniques

- Connaissance approfondie de l'organisation de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Bonne connaissance de la législation scolaire ;
- Bonne connaissance des enjeux du Pacte pour un Enseignement d'excellence ;
- Bonne connaissance des avancées pédagogiques récentes en lien avec les enjeux du Pacte pour un Enseignement d'excellence ;
- Aptitude à exercer une analyse critique et une évaluation de la pertinence de l'utilisation des outils numériques dans le cadre des apprentissages ;
- Ouverture à l'innovation pédagogique et en particulier celle introduisant les TIC ;
- Preuves de l'expertise théorique et pratique des sujets traités en lien avec les thématiques de formation visées ;
- Pratique courante des logiciels de bureautique (Word, Excel et Powerpoint en priorité) et capacité à s'approprier des nouveaux outils numériques.
- Excellente capacité d'expression et de rédaction.

Compétences génériques et comportementales

- Aptitude à partager le travail et à collaborer avec d'autres personnes ;
- Aisance relationnelle ;
- Regard réflexif sur ses pratiques ;
- Autonomie et capacité d'initiative, sens de la créativité ;
- Rigueur dans le travail, organisation efficace des tâches.
- Sens du service public ;
- Adaptation aux situations imprévues et aux surcharges ponctuelles de travail ;
- Volonté de partager avec d'autres membres du personnel ses expériences en matière d'enseignement ;
- Capacité à s'investir dans l'apprentissage de nouvelles connaissances et dans de nouveaux outils de travail.

Atouts

- Expériences en matière de formation d'adultes ;
- Expériences en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement ;
- Implication concrète dans un projet pédagogique innovant, notamment intégrant les TIC et/ou le numérique ;
- Capacité à s'investir dans l'apprentissage de nouvelles connaissances et dans de nouveaux outils de travail ;
- Intérêt pour des projets pédagogiques innovants.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (master/licence) en sciences de l'éducation ou de son équivalence reconnue par le service de l'équivalence des diplômes de la

Communauté française au moment de la candidature sera considéré comme un atout.

Pour introduire votre candidature :

Les dossiers de candidature, portant impérativement la référence « **IFC – FI - technopedagogie** », doivent être envoyés au plus tard le **18 octobre 2020**.

Le dossier de candidature est composé des trois documents suivants :

- une lettre de motivation ;
- un CV complet détaillant le parcours scolaire et l'expérience professionnelle acquise ;
- la copie de votre (vos) principaux diplôme(s).

Il doit être envoyé par l'intermédiaire du lien suivant :

- <http://www.ifc.cfwb.be/fi-technopedagogie>

L'IFC se réserve le droit de limiter le nombre de candidatures recevables sur la base des lettres de motivation et des curriculum vitae.

Pour information :

- Les personnes dont la candidature a été retenue seront invitées à un entretien le mardi 10 novembre – l'horaire exact vous sera envoyé par courriel ;
- Le ou la candidat-e retenu-e par le Bureau de l'IFC sera invité-e à commencer sa mission au plus tard le 1^{er} décembre 2020.

Pour tout renseignement complémentaire, les personnes de contact sont :

- Pour les aspects pratiques et organisationnels : Jessica Re (jessica.re@cfwb.be)
- Pour les aspects pédagogiques : Francesco Dell'Aquila (francesco.dellaquila@cfwb.be)